



Minversheim

# MIN' **ACTUS**



N°22 – Avril 2023

## LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 3 AVRIL 2023

#### ➤ Fixations des taux des taxes foncières

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré propose de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2023 à savoir :

Taxe d'Habitation ( TH) :	14,50 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) :	23,04 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB):	48,23 %

#### ➤ Fixation des tarifs de location des biens communaux

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide de maintenir les tarifs pour le fermage comme suit :

○ Catégorie AL (terre labourable)	2,40 €/are
○ Catégorie A (prairie de bonne qualité avec peu ou pas de pente)	2,10 €/are
○ Catégorie B (prairie de bonne qualité avec pente)	1,88 €/are
○ Catégorie C (prairie de moins bonne qualité avec beaucoup de pente)	1,46 €/are
○ Catégorie D (...)	0,94 €/are
○ Catégorie E (forêt)	0,52 €/are

#### ➤ Amortissement des subventions d'équipements

Le Maire explique qu'en application de l'instruction budgétaire et comptable M57, l'amortissement des subventions d'équipement est à effectuer selon la règle du prorata-temporis.

Par mesure de simplification, les subventions étant amorties sur une durée de 1 an, le Conseil Municipal décide de déroger à la règle du prorata-temporis, et d'amortir les subventions d'équipement en année pleine à compter de l'année suivant le versement.

#### ➤ Budget primitif 2023 de la Commune

Suite au débat d'orientation budgétaire présenté en séance du 13 février dernier, le Maire présente le budget 2023 qui s'équilibre comme suit :

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
<b>Dépenses</b>	<b>1 067 000 €</b>	<b>1 659 000 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>1 067 000 €</b>	<b>1 659 000 €</b>

**Il est à noter que dans ces totaux figurent des écritures d'ordre pour un montant de 200 000 € en fonctionnement et de 555 000 € en investissement qui correspondent à des reclassements internes ne représentant pas des crédits disponibles.**

### ➤ Autorisation au Maire d'effectuer des virements de crédits

La nomenclature comptable M57 permet d'effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre. Le Conseil Municipal a donné son accord pour qu'en cas de besoin le Maire puisse effectuer ce type de virements dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section. Cette modification de nomenclature remplace et supprime la ligne « dépenses imprévues » qui disparaît dans la M57.

### ➤ Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

La défense extérieure contre l'incendie (DECI) a pour objet d'assurer l'alimentation en eau des moyens des Services d'Incendie et de secours du Bas-Rhin par l'intermédiaire de points d'eau identifiés à cette fin.

Le Maire doit s'assurer de l'existence et de la suffisance des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie, au regard des risques à défendre, par le biais de différents contrôles (contrôles de débit et de pression, contrôles fonctionnels) des points d'eau.

Le Conseil Municipal décide de confier cette mission au SDEA pour un montant d'environ 1 025 € HT.

### ➤ Baux de chasse : consultation des propriétaires

En vue du renouvellement des baux de chasse, il y a lieu de consulter les différents propriétaires concernés quant à l'affectation du produit de la location de la chasse. Comme par le passé, le conseil décide de procéder à une consultation écrite des propriétaires.

### ➤ Collectivité Européenne d'Alsace : approbation du contrat de territoire 2022-2025

La Collectivité Européenne d'Alsace souhaite être aux côtés des acteurs locaux confrontés, comme elle, aux crises énergétiques, sociales et climatiques et qui doivent aussi faire preuve d'innovation et de résilience.

Ainsi, elle a adopté le 20 juin 2022 une stratégie d'accompagnement et de contractualisation avec les territoires, pragmatique et évolutive, et mobilise des moyens conséquents pour accompagner la dynamique de chaque Territoire d'Alsace.

Le Conseil Municipal approuve le Contrat de Territoire Ouest Alsace Saverne Molsheim pour la période 2022-2025, dont les éléments essentiels sont les suivants :

- La définition d'enjeux et objectifs partagés et validés ;
- L'instauration d'une gouvernance partagée pour le suivi du contrat, la co-construction des projets avec la Collectivité Européenne d'Alsace et la possibilité d'un accompagnement financier de certains projets des territoires par la Collectivité Européenne d'Alsace, en fonction de leur éligibilité et de leur intérêt au regard des enjeux et objectifs précités.

### ➤ Subventions

Le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes :

- CARITAS Antenne HOCHFELDEN : 400 €
- Association « Une Rose, Un Espoir » : 100 €
- Association « La Hochfeldoise » : 100 €

## ➤ [Avis sur des permis de démolir](#)

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande de permis de démolir de M. Michel ROLLET en vue de la démolition de deux remises et du rabaissement du mur de clôture situé au 107 Rue Meyer et également au dossier de démolition de la fontaine située sur la place de l'église.

## **ETAT CIVIL**

### [Bienvenue aux nouveaux arrivants :](#)

M. **Stephen AUBERTIN** et Mme **Tiffany LOEWE**, 120 rue des Vergers

M. **GRABENSTAETTER Lionel** et Mme **Lauriane BAILLET** et leurs enfants respectifs, **Noémie, Martin, Nolan** et **Léna**, 2 rue des Bouleaux

M. **PETRI Alexandre** et Mme **CANGE Virginie** et leur fils **Nathan**, 34 rue de l'Arc-en-Ciel

### [Naissance :](#)

17/02/2023 : **Elina AUBERTIN**, fille de Stephen AUBERTIN et Tiffany LOEW, 120 rue des Vergers

21/02/2023 : **Ernest DOUCHY**, fils de Julien DOUCHY et Irina KUZNETSOVA, 6 Rue des Prés.

25/03/2023 : **Emma ZELLER**, fille de Quentin ZELLER et Cécilia RENNIE, 17 rue Saint Hilaire

*Bienvenue à eux et félicitations aux heureux parents !*

### [Décès :](#)

11/03/2023 : **Michel SACHY** décédé à l'âge de 84 ans.

26/03/2023 : **Elisabeth WIESER** décédée à l'âge de 91 ans.

*La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles en deuil.*

### [Décès de Sœur Paul](#)

Née le 18 août 1939 à Niederschaeffolsheim, Sœur Paul, née Suzanne GRUBER est décédée le samedi 18 février 2023 à l'âge de 83 ans à Niederbronn-les-Bains dans une Unité de Vie Protégée qu'elle avait intégrée en 2020.

Durant de nombreuses années, elle a incarné sa mission de Sœur de La Providence à travers l'éducation des enfants, comme institutrice en école maternelle et primaire dans de nombreuses communes.

Elle a notamment exercé et terminé sa carrière à l'école maternelle de Minversheim entre 1990 et 2001.

Nous garderons d'elle le souvenir d'une personne engagée et proche de tous.

## CONCERT DE PRINTEMPS

A noter sur  
votre agenda

Le concert de Printemps organisé par "l'Entente Musicale Double M" aura lieu **le dimanche 16 avril 2023 à partir de 16h00** à la salle polyvalente de Minversheim.

Buvette et petite restauration à l'issue du concert.

Venez nombreux partager un moment convivial où l'on revisitera le thème

**"TOUT EN COULEUR" !**



## MANIFESTATIONS DE L'ASCLM

L'Association Sports Culture et Loisirs de Minversheim organise un week-end festif les 13 et 14 mai 2023.

**Samedi 13 mai 2023 à partir de 20h** : après une première édition réussie, l'ASCLM renouvelle cette année sa soirée festive sur le thème **SUMMER PARTY** animée par DJ FRED, avec des musiques des années 80 à aujourd'hui. Buvette et petite restauration sur place.

**Dimanche 14 mai 2023 à partir de 9h** : marche populaire, marché du terroir, exposition de vieilles mécaniques et de voitures de sport, tournoi de pétanque et structure gonflable. Buvette et restauration tout au long de la journée. Au menu : assiette strasbourgeoise, burger-frites et grillades. Toute l'équipe de l'ASCLM a hâte de vous retrouver pour ce moment convivial et festif. Ensemble, faisons vivre notre village. Mireille ADAM, Présidente.

**Samedi 13 MAI 2023**  
à partir de 20h  
Salle polyvalente de Minversheim

Animée par DJ FRED  
Années 80 à aujourd'hui

**SUMMER Party**

BUVETTE – KNACKS – BURGER FRITES  
PRÉVENTE 8 € / SUR PLACE 10 €  
RENSEIGNEMENTS et RÉSERVATIONS Stéphanie au 07 56 87 85 55

l'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération.  
la vente d'alcool est interdite aux moins de 18 ans

**Dimanche 14 MAI 2023**  
à la salle polyvalente de Minversheim

**Marche Populaire**  
à partir de 9h

**Marché du Terroir**  
à partir de 9h

**EXPO Vieilles Mécaniques et voitures de sport**  
à partir de 10h

**Structure Gonflable**  
toute la journée

**Tournoi de Pétanque**  
à partir de 14h

ASSIETTE STRASBOURGEOISE  
BURGER – FRITES  
GRILLADES TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE

l'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération.  
la vente d'alcool est interdite aux moins de 18 ans



## RATTRAPAGE DES COLLECTES

En raison des jours fériés du mois de mai, les collectes des ordures se feront comme suit :

Ordures ménagères les samedis **6, 13 et 20 mai** et le vendredi **26 mai 2023**

Tri les vendredis **5 et 19 mai 2023**.

Pensez à sortir votre bac la veille au soir !

## Retour en images sur le premier trimestre 2023

Le 22 février 2023, l'Association Foncière de Minversheim a entrepris des travaux au niveau du chemin « Langstross » qui prolonge la rue des Champs. Les membres se sont relayés pour chercher plus de 526 tonnes de recyclé afin de stabiliser le chemin et d'améliorer sa praticabilité, le tout dans une ambiance conviviale !

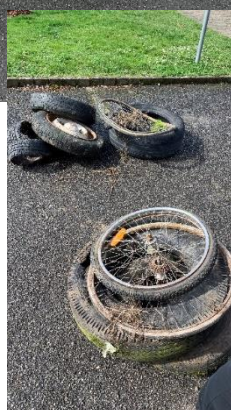


## A la chasse aux déchets....

Le nettoyage de printemps organisé par la commune le 25 mars dernier a permis à la trentaine de courageux bénévoles, petits et grands, de récolter de nombreux déchets disséminés sur le ban communal par des personnes peu scrupuleuses.

La collecte s'est terminée par un temps convivial autour d'un repas chaud servi dans la salle de « l'Espace 4 »

Un grand merci à l'ensemble des participants et à l'entreprise Stark pour le prêt des panneaux de signalisation posés aux entrées de village pour sécuriser cette matinée citoyenne.



## Fin des travaux de voirie Rue des Vergers

Les travaux de voirie au droit de la seconde tranche du Lotissement « Les Vignes » se sont achevés récemment.

Nous remercions les riverains pour leur patience !



## Remerciements

Un grand merci à l'équipe du Conseil Municipal pour la mise en place des différents décors ( Noël, Pâques ...) qui permettent d'égayer notre village.



## Voisins attentifs

Afin de lutter contre les cambriolages, les incivilités, les actes de vandalisme et les démarchages abusifs, nous vous invitons à signaler à la brigade de gendarmerie de Hochfelden (03.88.91.50.18) toute présence qui vous semble suspecte dans les rues du village : personne ou véhicule (pensez à relever les plaques d'immatriculation !)



## Rappel fermeture de la Mairie

Le secrétariat de mairie sera **fermé du 24 avril au 1er mai 2023.**

## **NOUS CONTACTER**

### **Mairie :**

**Secrétaire :** Sandrine Sneij Tél. : 03.88.51.62.63

Courriel : [mairie.minversheim@payszorn.com](mailto:mairie.minversheim@payszorn.com)

Site Internet : <https://www.minversheim.payszorn.com>

Permanences : lundi de 14 h à 16h , mardi et vendredi de 17h à 19h ou sur RDV

### **Le Maire :**

Bernard Lienhard

06.70.38.19.63

[bernard.lienhard@estvideo.fr](mailto:bernard.lienhard@estvideo.fr)

### **Les Adjointes :**

Franck Lang

06.85.58.20.42

[franlang@estvideo.fr](mailto:franlang@estvideo.fr)

Pascal Maillet

06.99.53.84.66

[pmaillet67@free.fr](mailto:pmaillet67@free.fr)

Brigitte Vacelet

06.06.84.11.99

[brigitte.vacelet355@orange.fr](mailto:brigitte.vacelet355@orange.fr)

